

Hochdorf, le 9 juin 2021: Résultats de l'Assemblée Générale 2021

HOCHDORF Holding AG – CH0024666528

Conformément à l'ordonnance 3 Covid-19 du Conseil fédéral, l'Assemblée Générale de la HOCHDORF Holding SA a eu lieu à huis clos, c'est-à-dire sans présence physique des actionnaires. Au total, 893 actionnaires avec un total de 1 502 572 voix, soit 69,83 % du capital en actions, ont exercé leur droit de vote par le représentant indépendant.

Point 1 à l'ordre du jour: Rapport annuel 2020, comptes consolidés du Groupe, comptes annuels au 31 décembre 2020 et rapport de l'organe de révision

L'Assemblée Générale a approuvé avec 1 481 686 votes le rapport annuel 2020, les comptes consolidés du Groupe, les comptes annuels au 31 décembre 2020 et a pris connaissance du rapport soumis par l'organe de révision (14 874 voix contre et 6 012 abstentions).

Point 2 à l'ordre du jour: Décisions sur l'affectation du résultat inscrit au bilan

L'Assemblée Générale a approuvé l'affectation du résultat inscrit au bilan annuel avec 1 480 329 votes, dont 16 838 votes négatifs et 5 405 abstentions).

Report de perte/du bénéfice	CHF	-35 415 840
Résultat année courante	CHF	142 605
<i>Report sur le nouvel exercice</i>	<i>CHF</i>	<i>-35 273 235</i>

Point 3 à l'ordre du jour: Décharge des membres du Conseil d'Administration et de la Direction

L'Assemblée Générale a accordé, avec 1 439 079 votes positifs (96.40 %), décharge au Conseil d'Administration et à la Direction au titre de l'exercice 2020 (votes négatifs: 53 702, abstentions: 7 937).

Point 4 à l'ordre du jour: Rémunération

Point 4.1 à l'ordre du jour: Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Dans le cadre du vote consultatif, l'Assemblée Générale a approuvé le rapport de rémunération publié dans son rapport annuel 2020 (pages 42 à 46) avec 1 393 517 votes positifs (contre 98 600 votes négatifs et 10 455 abstentions).

Point 4.2 à l'ordre du jour: Rémunération du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a approuvé le montant total maximum de CHF 600 000 destiné à la rémunération du Conseil d'Administration pour la période allant de l'Assemblée Générale 2021 jusqu'à l'Assemblée Générale 2022, ceci avec 1 406 784 votes positifs (soit 94,07 %), 88 749 votes négatifs et 7 039 abstentions).

Point 4.3 à l'ordre du jour: Rémunération de la Direction

L'Assemblée Générale a approuvé le montant total maximum de CHF 2 000 000 destiné à la rémunération de la Direction au titre de l'exercice 2021 avec 1 420 117 votes positifs (soit 95,20 %), 71 615 votes négatifs et 10 840 abstentions).

Point 5 à l'ordre du jour: Élection des membres du Conseil d'Administration

Tous les membres du Conseil d'Administration ont renouvelé leur candidature au Conseil d'Administration de la HOCHDORF Holding SA. La composition du Conseil d'Administration de la HOCHDORF Holding SA est comme suit: Jürg Oleas (Président du Conseil d'Administration), Markus Bühlmann, Andreas Herzog, Jean-Philippe Rochat, Ralph Siegl.

Point 5.1: Élection de Jürg Oleas

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection de Jürg Oleas avec 1 480 191 votes positifs.

Point 5.2: Élection de Markus Bühlmann

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection de Markus Bühlmann avec 1 479 394 votes positifs.

Point 5.3: Élection de Andreas Herzog

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection d'Andreas Herzog avec 1 479 902 votes positifs.

Point 5.4: Élection de Jean-Philippe Rochat

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection de Jean-Philippe Rochat avec 1 443 815 votes positifs.

Point 5.5: Élection de Ralph Siegl

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection de Ralph Siegl avec 1 479 147 votes positifs.

Point 5.6: Élection du Président du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection de Jürg Oleas comme Président du Conseil d'Administration avec 1 477 698 votes positifs.

Point 5.7: Élection du comité c

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection de Jürg Oleas comme membre du comité du personnel et de rémunération avec 1 463 543 votes positifs.

Point 5.8: Élection du comité du personnel et de rémunération

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection de Jean-Philippe Rochat comme membre du comité du personnel et de rémunération avec 1 427 944 votes positifs.

Point 5.9: Élection du comité du personnel et de rémunération

L'Assemblée Générale a approuvé l'élection de Ralph Siegl comme membre du comité du personnel et de rémunération avec 1 463 306 votes positifs.

Point 6 à l'ordre du jour: Élection du représentant indépendant des droits de vote

Avec 1 489 012 votes positifs, les actionnaires ont élu Dr. Urban Bieri, du cabinet d'avocats Rudolf & Bieri AG à Lucerne, comme représentant indépendant des droits de vote, ceci pour la durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale 2022 incl.

Point 7 à l'ordre du jour: Élection de l'organe de révision

Avec 1 480 303 votes positifs, l'Assemblée Générale a élu la KPMG AG, Lucerne, comme organe de révision jusqu'à l'Assemblée Générale 2022 incl.

Point 8 à l'ordre du jour: Divers

--

Kontakt

Contact : Dr. Christoph Hug, Responsable Communication Groupe HOCHDORF

Tél: +41 (0)41 914 65 62 / (0)79 859 19 23, christoph.hug@hochdorf.com